

Communiqué de presse

**Amundi tokenise son premier fonds
en collaboration avec CACEIS**

Paris, le 27 novembre 2025 - Amundi, premier gérant d'actifs européen, tokenise son premier fonds en collaboration avec CACEIS.

Amundi lance ainsi sa première part tokenisée du fonds monétaire AMUNDI FUNDS CASH EUR.

Une première transaction a été réalisée le 4 novembre dernier et le fonds est désormais distribué de manière hybride : il reste accessible de manière traditionnelle et via la part tokenisée AMUNDI FUNDS CASH EUR - J28 EUR **DLT** (C).

Le fonds s'appuie sur la technologie de registre distribué (Distributed Ledger Technology) et sur la *blockchain* publique Ethereum, pour une conservation transparente des parts de fonds ainsi qu'une traçabilité des opérations.

Ce lancement est le fruit d'un partenariat avec CACEIS, acteur majeur de *l'asset servicing* en Europe et un des *leaders* européens des activités d'agent de transfert. CACEIS fournit la technologie et l'infrastructure de tokenisation de parts de fonds, les portefeuilles digitaux pour les investisseurs, ainsi que la plateforme digitale de passage d'ordre pour les souscriptions et rachats.

L'utilisation de la technologie *blockchain* peut apporter un certain nombre de bénéfices pour les investisseurs et distributeurs de parts de fonds : exécution instantanée des ordres, élargissement de la distribution à de nouvelles générations d'investisseurs, opérabilité 24/24 heures et 7/7 jours.

Jean-Jacques Barbéris, directeur du pôle clients institutionnels et corporate, et de l'ESG chez Amundi, a déclaré : « *La tokenisation des actifs constitue une transformation qui devrait s'accélérer dans les prochaines années partout dans le monde. Cette première initiative sur un fonds monétaire démontre notre savoir-faire et la robustesse de notre méthodologie pour couvrir des cas d'usage concrets. Amundi poursuivra et élargira ses initiatives liées à la tokenisation pour en faire bénéficier ses clients en France et à l'international.* »

Jean-Pierre Michalowski, directeur général de CACEIS déclare : « *Avec le nouveau service de Transfer Agent hybride, nos clients sont en mesure de bénéficier rapidement et facilement d'un nouveau canal de distribution via la blockchain à destination de leurs investisseurs. C'est une étape déterminante pour atteindre notre objectif de proposer des services opérables 24/7 de souscription et rachat de parts de fonds d'investissement payables en stablecoin (EMT) ou en monnaie digitale de banque centrale lorsqu'elle sera disponible.* »

Cliquez ici pour plus d'informations sur le fonds

[Amundi Funds Cash Eur](#)

Contact presse :

Aude HUMANN, Amundi

Tél. : +33 6 71 32 12 57

aude.humann@amundi.com

Corinne Plessis, CACEIS

Tel. : +33 1 57 78 02 35

corinne.plessis@caceis.com

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux¹, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels. Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 300 milliards d'euros d'encours².

Ses six plateformes de gestion internationales³, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 600 professionnels dans 35 pays.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com   

A propos de CACEIS

CACEIS est un établissement bancaire, filiale du groupe Crédit Agricole, spécialisé dans les services financiers aux sociétés de gestion et investisseurs institutionnels. CACEIS propose une gamme complète de produits et services : exécution, compensation, change, prêt-emprunt de titres, conservation d'actifs, banque dépositaire et administration de fonds, support à la distribution des fonds, solutions de middle-Office et services aux émetteurs. CACEIS est un consolidateur du marché européen de l'asset servicing et affiche une activité en croissance régulière. Le Groupe détient près de 5 300 milliards d'euros d'actifs en conservation et près de 3 400 milliards d'euros d'encours sous administration (chiffres au 31 décembre 2024). www.caceis.com

¹ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2025 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2024

² Données Amundi au 30/09/2025

³ Paris, Londres, Dublin, Milan, Tokyo et San Antonio (via notre partenariat stratégique avec Victory Capital)

Informations importantes / réglementaires

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.